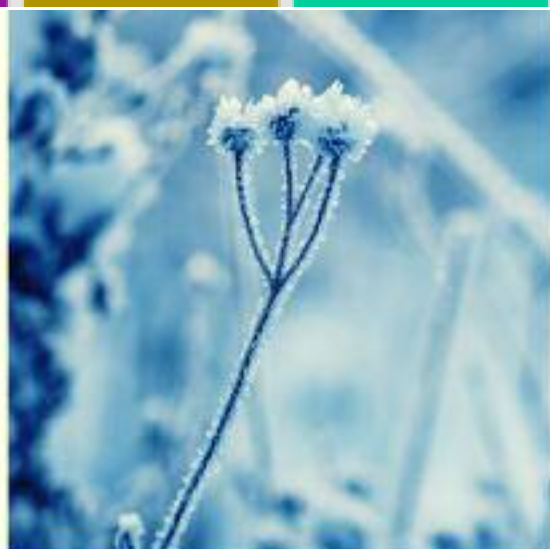




Pluvigner Infos

Bulletin Municipal - Janvier 2016 - N°58



Bonne et heureuse
année à tous!

SOMMAIRE

- *Le mot du Maire* p 2
- *Vie Municipale* p 3-11
- *Culture* p 16-18
- *Enfance et jeunesse* p 12-15
- *Vie associative* p 19
- *Vie associative* p 20-21
- *Tribune de l'opposition* p 22
- *Un peu de breton* p 23
- *Agenda* p 24



Le mot du Maire



En ce début 2016, je souhaiterais revenir sur l'année écoulée. Celle-ci a en effet été très sombre pour notre nation. Le peuple de France a été meurtri par les attentats de janvier puis par ceux du 13 novembre dernier.

Bien que choqués par cette barbarie aveugle, nous devons, par notre détermination et notre solidarité, nous ressaisir et préserver notre démocratie. C'est dans cet état d'esprit que l'équipe municipale s'efforce de travailler pour notre commune.

→ La révision du Plan d'Occupation des Sols de notre commune, commencée en 2009, relancée en 2014, devrait être adoptée sous l'appellation Plan Local d'Urbanisme au printemps prochain. De nouvelles lois d'Urbanisme nous ont imposé une prise en compte totalement différente du zonage du territoire communal. Certains propriétaires ont éprouvé un profond sentiment d'injustice lors de son élaboration. Nous regrettons cet état de fait indépendant de notre volonté.

→ Nous lançons en ce début d'année un grand projet de sécurisation du centre-ville de Pluvigner en créant une zone 30 dans laquelle toutes les priorités seront à droite. Nous envisageons également la mise en sens unique de certaines rues, des cheminements piétons sur la rocade, en ville... Cette mise en oeuvre sera étalée sur plusieurs années pour l'expérimenter tout d'abord mais également pour échanger avec vous sur la faisabilité de ces nouvelles dispositions.

Comme vous le voyez et le découvrirez dans les pages suivantes, les projets ne manquent pas, mais nos finances, si elles sont bonnes, nous obligent malgré tout à une certaine rigueur.

C'est donc dans cette dynamique que je vous présente, au nom de la municipalité, tous mes vœux de bonheur et d'espoir pour cette année 2016, qu'elle soit fraternelle et de paix pour chacune et chacun d'entre vous.

Gérard PILLET,
Maire de PLUVIGNER

En despet deomp en em gavet e penn kentañ 2016 e karahen neoazh donet en-dro àr ar blez tremenet hag a zo bet ur blezad teñval-mat evit hor broad. Gloazet eo bet tud Frañs abalamour da walldaolioù miz Genver ha re an 13 a viz Du diwezhañ.

Neoazh, en despet deomp bout bet skoet get ar feulster dall-se, e rankomp en em zerc'hel en hon sav da ziskouez, dre hor youl da bennekaat ha d'en em genharpiñ, e vennomp gwarantñ hon demokratezh. Get ar c'hoant hag ar spered-se eo e talc'h pare ar guzulerion da labourat aveit hor c'humun.

Ar c'hempenn da Steuñv Lec'hel ar C'hêraozañ hor c'humun, hag a oa bet kroget getañ e 2009, adlañset goude e 2014, a zlee bout degemeret da vat a-benn an nevez-hañv da zonet. Lezennoù nevez é tenniñ d'ar chêraozañ a zo daet d'hor rediñ da adwelet an traoù en ur feson dishañval doc'h ar pezh a oa anatoc'h er gumun. E-ser al labour adwel-se o deus bet piaouerion douar zo ar santimant bout drastet en ur feson a gavent gwall zireizh en o c'heñver. Ma komprenomp eo diaes, oc'hpenn n'hellomp ken : n'omp ket penn-kaoz d'ar pezh a zo ret.

E penn kentañ ar blez-mañ e roomp lañs d'un tres é tenniñ da surentez ar moned-doned e kreiz kêr Pleuwigner : lakaet e vo panneloù 30km/e, lañs d'an tu dehoù d'ar roulaj e pep lec'h. Soñjet omp c'hoazh da aotreiñ ar roulaj ken nemet àr un tu e ruioù zo, da sevel hentoù bale àr-droad a-ribl hent-tro ar vourc'h koulz hag e kêr, h. a. Rac'h an traoù-se ne vint ket graet doc'htu-kaer ; lakaet e vint àr veur a vlezad, amzer da welet penaos servij a rantont, amzer ivez da gomz genoc'h ha da glevet ho santimant àr an chenchamantoù nevez-se.

'Vel ma er gwelit, ha 'vel ma er gweleet gwell c'hoazh en ur vonet get ar pajennadoù da-heul, n'eo ket an tresoù a vank deomp ; neoazh, en despet da stad ar gumun bout mat a-fet an argant, e rankomp atav derc'hel da ziwall doc'h an tu-se.

Get ar c'hoant-se - derc'hel atav da vonet àr-raok - e teuan enta, e anv ar c'huzul, da souetiñ deoc'h ur blezad joa hag esperañs. Ra vo 2016, evidomp holl hag evit pep unan ac'hanomp, ur blezad kengarantez, ur blezad peoc'h.

Gérard PILLET,
Maer PLEUVIGNER

Finances - Travaux

Eternel recommencement, une année s'achève, une nouvelle lui succède.

En tant qu'adjoint aux Finances et aux Travaux, je profite de cette période pour faire le bilan des réalisations communales de l'année 2015 et communiquer sur les études et travaux à conduire afin de répondre aux besoins de la population pluvignoise :

✓ Espace de jeux de Saint Michel

Cet équipement est opérationnel depuis le mois de mars. Il semble donner entière satisfaction aux enfants comme aux adultes qui les accompagnent.

Coût de l'équipement : 27 000 € HT

✓ Extension du cimetière

Les travaux d'extension et restructuration du cimetière ont été réceptionnés au mois de juillet.

Coût des interventions : 97 175 € HT

✓ Entretien annuel de la voirie communale

Nous devons maintenir en état acceptable le réseau routier local de 240 km.

Coût : 141 000 € HT

✓ L'orgue

La fabrication de l'orgue de l'église paroissiale se poursuit sur le site. Bien que la date de réception de cet ouvrage d'art n'ait pas été respectée, nous sommes cependant satisfaits de la qualité du travail réalisé à ce jour.

Nous vous rappelons que c'est le don de Madame Rosnarho qui nous permet de financer cet orgue.

✓ Sécurisation de la rocade

L'aménagement d'une circulation douce le long de la rocade et de la D779 de la rocade à la route du moustoir sera réalisé courant 2016.

✓ Aménagement de l'environnement du parking et des voies d'accès à l'école maternelle Joseph Rollo

La définition et la conduite de l'aménagement de l'ensemble ont été confiées au cabinet COE de Grandchamp.

Coût du marché de maîtrise d'œuvre 47 500 € HT

La mise en œuvre de ce projet sera probablement programmée en deux phases :

- 1^{ère} tranche : aménagement de l'environnement de l'école, du **parking de 150 places** et des voies d'accès de proximité.
- 2^{ème} tranche : réfection des rues de Pen Prat et de l'Étang .

✓ Ecole Maternelle Joseph Rollo

La construction de cet ouvrage a débuté fin novembre.



La qualité du bâti (structure en ossature bois, toiture terrasse végétalisée, conception acoustique, menuiseries extérieures mixtes en bois-alu, technique de chauffage ...) prend en compte les paramètres santé et énergie préconisés par les lois Grenelle 1-2. La réception de cet équipement est prévue en janvier 2017.

Coût de l'ouvrage

Marché de maîtrise d'œuvre	207 000 € HT
Mission SPS	3 091 € HT
Mission de contrôle technique	5 950 € HT
Marché de travaux	2 418 180 € HT
Total	2 634 221 € HT



✓ Construction de la salle Polyvalente de Bieuzy

A l'issue de la consultation de maîtres d'œuvres, en cours, la conduite de la construction de cet équipement sera confiée au bureau d'étude le mieux-disant fin janvier.

Au nom de l'ensemble des membres des commissions finances et travaux, j'ai le plaisir de vous souhaiter une bonne et heureuse année.

*Bernard Bodic,
Premier Adjoint.*



Sport, Jeunesse et monde associatif

→ Vie associative

La saison des différentes associations pluvignoises bat son plein. De nouvelles associations ont vu le jour lors de cette reprise.

Le Forum des associations du 5 septembre dernier a remporté un franc succès avec plus de 50 associations présentes et des visiteurs tout au long de la journée. Merci à tous !



Nous avons aussi, avec les associations concernées, établi le calendrier des fêtes 2016. Il est accessible sur le site de la ville ou en mairie. Vous pouvez également y trouver la liste des différentes associations. Un grand merci à elles qui animent notre commune tout au long de l'année et qui permettent de tisser un lien social indispensable sur le territoire.

→ Sports

- Une réunion auprès d'AQTA avec des élus et des représentants de différentes associations concernées a eu lieu pour le lancement du projet de **site labellisé VTT**. La ville de Pluvigner est très favorable à cette proposition.

- Le projet d'aménagement de la salle verte du complexe sportif du Goh Lanno pour le bon déroulement des matchs de championnat de **Roller Hockey** est à l'étude.

- Une étude est également menée sur notre intercommunalité pour recenser tous les équipements de chaque commune et dégager un schéma directeur de la politique sportive sur le territoire d'Auray Quiberon Terre Atlantique.

- La remise des prix **KIWANIS** a eu lieu en mairie le 16 octobre dernier avec une remise de chèque de 550€ à destination du CCAS.

→ Jeunesse

Conseil Municipal des Jeunes

Le projet du CMJ a bien avancé après l'accord des différents établissements scolaires, la réunion de la commission Sport, Jeunesse et Vie Associative et le vote au Conseil Municipal.

Tous les jeunes Pluvignois concernés (classes de CM1, CM2 et 6^{ème}) seront informés de sa mise en place. Ils seront inscrits sur les listes électorales et pourront se porter candidats s'ils le souhaitent.

Les élections auront lieu la première semaine de mars.

Sécurité routière

- Une **expérimentation de modification de sens de circulation** sur une partie de la rue Maréchal Leclerc, coté centre-ville, la rue de la Croix Rouge, une partie de la rue du Presbytère, la rue Traversière et la rue Kérolet sera menée pour une meilleure sécurité de tous avec une possibilité aux vélos de prendre le sens interdit.

Un **rond-point provisoire sera aussi créé au Hirello**. Nous avons réuni fin novembre tous les habitants impactés par ces propositions pour échanger.

- **De nouvelles règles ont été établies concernant les zones 30 dans les agglomérations** par décret du 2 juillet 2015 et arrêté du 23 septembre 2015.

Un projet, pour la ville de Pluvigner, est en cours de réflexion et sera mené en cours d'année.

Les zones 30 n'ont plus besoin d'aménagements particuliers, il est possible de mettre simplement des panneaux à chaque entrée de la zone. Un marquage au sol peut compléter cette signalisation. La proposition sur notre commune concernerait tout le centre-ville. La priorité à droite sera la règle dans cette zone sauf cas particuliers de dangerosité. D'autres pistes sont aussi étudiées.

Ceci permettrait de modifier le comportement des automobilistes et rétablir beaucoup plus de sécurité pour les cyclistes et les piétons.

Pour exemple, les villes de Lorient, Ploeren, Rennes, Ploufragan, Aytré, la grande agglomération de Grenoble (42 communes)... ont adopté ce mode de fonctionnement pour tout ou partie de leurs voies de circulation.

Nous espérons, par ces différentes actions, améliorer le "bien vivre ensemble".



Différents documents concernant la Sécurité Routière sont en libre-service dans le hall de La Mairie

Sécurité routière et jeunesse

- Le **Concours Gastounet** a été reconduit dans les différentes écoles élémentaires de notre commune. Ce concours, piloté par le Service Jeunesse, est destiné aux élèves du CP au CM2. Le jury se réunira courant mars.
- L'ALSH a aussi organisé une **animation "clown sécurité routière"** à la salle de La Madeleine pendant les vacances de la Toussaint.
- L'association départementale pour les transports éducatifs de l'enseignement public est aussi intervenue au **collège du Goh Lanno** pour la sensibilisation des élèves aux transports scolaires notamment en cas d'évacuation urgente des bus.

Meilleurs vœux à tous et beaucoup de réussite dans vos projets pour cette année 2016.



*Jean-Pierre GAUTER
Adjoint aux Sports, à
la Jeunesse et au
Monde Associatif
et Référent Sécurité
routière*

Sensibilisation à la sécurité dans le transport scolaire

L'opération sur la sécurité dans le transport scolaire organisé par la Mairie et le collège du Goh Lanno s'est déroulée en octobre 2015.

A la demande du service transport, les représentants de l'association départementale pour les transports éducatifs de l'enseignement public (Adateep) sont intervenus auprès de 6 classes de 6^{ème}.

Le thème retenu par l'association pour sa 29^{ème} campagne porte sur le port de la ceinture de sécurité : "*En car comme en voiture, je boucle ma ceinture*". Les professionnels constatent que les passagers ne bouclent pas assez souvent leur ceinture. L'opération a débuté par la présentation d'une vidéo sur le comportement des élèves dans un car : politesse, comportement, le cheminement vers les points d'arrêt (port de dispositif de visualisation, attente du car, descente du car) ainsi que la sécurité dans les cars (ceinture de sécurité, évacuation).

Lors des exercices d'évacuation en situation d'urgence du car mis à disposition par la société Le Divenah, les enfants ont obtenu un résultat satisfaisant. Dans une situation d'accumulation de fumées toxiques à l'intérieur de l'habitacle, le temps est précieux. L'évacuation doit se faire autour des 30 secondes.

Les intervenants ont aussi insisté sur le moment des arrêts et sur les dangers lors de la montée ou descente du véhicule. Des mises en situation ont été exécutées afin de démontrer le danger des angles morts d'un car pour les enfants.



Rico et Fifi, deux clowns qui sensibilisent les enfants du centre de loisirs à la sécurité routière

A la demande de la police municipale et en concertation avec Jean-Pierre Gauter, adjoint à la jeunesse et élu référent sécurité routière, une animation "clown sécurité routière" a été proposée à 75 enfants du centre de loisirs lors des vacances de la Toussaint.

Cette intervention était assurée par deux IDSR (Intervenant Départemental de la Sécurité Routière), bénévoles, qui se glissent dans les personnages de deux clowns : Fifi et Rico.

Ce spectacle, d'une durée de 50 minutes, se voulait le plus interactif possible. Fifi l'indiscipliné et gaffeur était remis dans le droit chemin par les enfants avec l'aide de son ami Rico.

Le sketch a passé en revue, sous les rires et avec la complicité des enfants, l'univers de la sécurité routière adapté aux plus jeunes : la ceinture en voiture, le casque en vélo, le bon usage des passages piétons, le téléphone au volant, ne jamais traverser devant ni derrière un car et les principaux panneaux du code de la route.

Chaque année environ une vingtaine de communes du Morbihan sollicitent l'équipe de 6 IDSR qui assurent les rôles de Rico et Fifi. Ces actions sensibilisent à la sécurité routière, en moyenne chaque année, près de 2 000 enfants.

Les services communaux et la municipalité remercient l'ensemble des bénévoles de la sécurité routière du réseau AGIR pour leur disponibilité et leurs interventions au sein de la commune.



Affaires scolaires

→ Restauration scolaire : combien coûte un repas?

Depuis le 1^{er} janvier 2016, le prix du repas est de 3,30 € (+ 0,05 €) pour les enfants de Pluvigner et de 3,75 € (+ 0,50 €) pour les enfants extérieurs à la commune.

Pour expliquer cette augmentation, je vous fais part de quelques données comptables ainsi que du coût réel d'un repas en 2014.

Comme vous pouvez le constater ci-contre, les familles participent financièrement au coût d'un repas à hauteur de 3,25 €.

Le reste est à la charge de la commune (3,76 €).
Notre service de repas est donc déficitaire.

→ Le portail famille : inscrivez-vous!

Le portail famille est en place depuis le 1^{er} janvier. Nous vous invitons à poursuivre vos inscriptions tout au long de l'année et si cela vous est possible, pensez à l'inscription annuelle.

→ Les TAP

Le bilan du comité de pilotage du 10 décembre 2015 était plus que positif : environ 88% des enfants y participent.

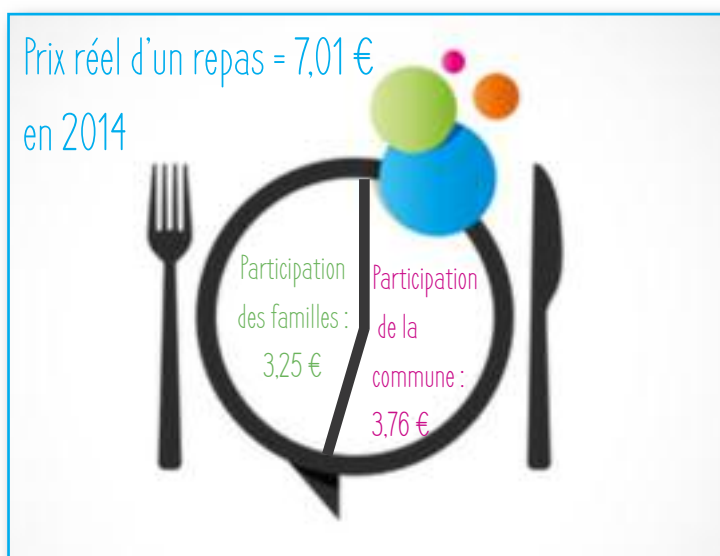
C'est une grande satisfaction pour moi d'avoir un service jeunesse aussi efficace avec des animateurs dynamiques.

Le partenariat mairie, animateurs, enseignants, directrices des écoles et associations pluvignoises fonctionne très bien.

Merci encore et bravo !

Je vous souhaite à tous une très bonne et heureuse année 2016.

*Viviane Le Goueff,
Adjointe aux affaires
scolaires.*



Bilan restaurant scolaire Janvier à décembre 2014

Salaires personnels restaurant scolaire	181 183,65 €
Salaires personnels cuisine centrale	118 642,54 €
Restauration	213 582,58 €
Energies	15 279,80 €
Fournitures	969,64 €
Communication	4 904,12 €
Entretien	5 305,40 €
Dépense totale	539 867,73 €
Recette totale (régie cantine)	251 867,40 €
Résultat	-288 000,33 €

Communication

→ Les ateliers de concertation

Issue du groupe de travail qui a participé aux ateliers PLU en janvier 2011, l'association "PLUVIGNER Concertation" s'est constituée en janvier 2013.

Lors de la campagne des élections municipales de mars 2014, nous avons présenté aux 2 listes en présence notre projet intitulé "Vers une gouvernance municipale rénovée : Plaidoyer pour la Concertation".

Notre demande fut étudiée avec intérêt. A ce jour, les "Ateliers de Concertation" sont en place pilotés par un groupe d'animation composé de 4 élus et de 4 citoyens.

Ce groupe d'animation se réunit régulièrement afin de préparer le thème et l'organisation de l'atelier ouvert à tous les Pluvignois. Le premier atelier fut consacré au Plan Local d'Urbanisation (PLU).

Ce nouvel outil de participation citoyenne doit permettre au plus grand nombre de Pluvignois de s'exprimer, de proposer, d'être réellement citoyens-acteurs, de participer collectivement à la vie communale.

Pour éviter les malentendus et les frustrations, il est important d'être précis sur le sens des mots. Aussi, nous rappelons que la participation citoyenne comprend 3 niveaux :

1- l'information → 2- la consultation → 3- la concertation

Il est aussi bon de rappeler que, dans notre système de démocratie représentative, la décision finale appartient aux élus.

Les prochains "Ateliers de Concertation" seront annoncés dans la presse et dans le bulletin municipal. Nous vous invitons à y participer.



Romain PERNET,
président de l'association Pluvigner
Concertation

pluvignerconcertation2@free.fr

→ Les projets se concrétisent

En matière de projets de communication, l'année 2016 verra l'aboutissement des travaux menés par la commission depuis le début du mandat pour la modernisation de l'image de la commune, en adéquation avec son dynamisme et son art de vivre ensemble :

- Une nouvelle identité visuelle ;
- Un site web refondé, véritable portail de services pour les familles pluvignaises et compatible avec tous les nouveaux supports interactifs type tablette et smartphone.

La nouvelle identité visuelle nous permettra de compléter la signalétique existante pour marquer l'accueil dans la commune et notamment dans le centre bourg. Cela pourra notamment prendre la forme de totems de bienvenue indiquant la diversité des commerces et des services accessibles.

A l'échelle de la commune, la communication, c'est l'information et le lien entre nous, élus et concitoyens. Nous sommes à votre écoute, attentifs à vos demandes et à vos propositions.

→ Nouvelle identité visuelle de la commune : participez à la consultation en ligne sur www.pluvigner.fr ou laissez votre avis en mairie jusqu'au lundi 15 février.



Programme des premières rencontres 2016

Convaincus par l'intérêt de l'implication citoyenne et des pratiques participatives pour donner de l'élan à la vie de la commune, la municipalité vous invite aux ateliers de concertation qui se dérouleront en 2016.

Dès ce début d'année, se mettent en place deux groupes de travail sur :

- les chemins de randonnée (contact : Jean-Pierre Gauter)
- la valorisation du petit patrimoine

Par ailleurs, deux ateliers de concertation auront lieu en février sur :

- les nouvelles modalités de circulation en centre-ville et la question des parkings : RDV mardi 9 février à 20h00.
- l'environnement de l'école maternelle dont la première pierre a été posée le 15 janvier dernier : RDV jeudi 25 février à 20h00.

Nous comptons sur votre participation active!

Meilleurs vœux à toutes et à tous pour 2016 !



Aurélie Rio,
Adjointe à la
communication

→ Concours des maisons fleuries 2016 : inscrivez-vous!



Le samedi 26 septembre, les 21 participants, dont 3 nouveaux, se sont réunis chez Danielle Goasmat pour recevoir leurs prix des mains du maire qui les a chaleureusement remerciés de leur contribution à l'embellissement de notre commune.

Vous souhaitez mettre à l'honneur votre travail, partager et échanger avec d'autres passionnés ?

Alors n'hésitez pas à rejoindre les candidats du prochain concours !

Les inscriptions auront lieu en avril 2016 en mairie.



Patricia Le Boulaire
Conseillère déléguée
au patrimoine

Félicitations aux lauréats 2015 du concours des maisons fleuries

Façades et terrasses :

- 1^{er} prix : Gilles Le Fur
- 2^{ème} prix (ex aequo) : Gérard Le Calonnec, Alphon-sine Georges

Petits jardins :

- 1^{er} prix : Marcel Le Galludec
 - 2^{ème} prix (ex aequo) : Marie-Claire Lorant et Yvon Jacq
- et participation hors concours : Alain Vannelet

Jardins :

- 1^{er} prix : Michel Albert
- 2^{ème} prix : Christian Leuranguer
- 3^{ème} prix (ex aequo) : Jeanine Gueguen, Gérard Le Calonnec, Odette Jarsalé, Gilbert Le Palud, Patrick Le Pen, Roger Goupil et Raymond le Mezo

Grands jardins :

- 1^{er} prix : Danielle Goasmat
- 2^{ème} prix : Lucien Robino, Isidore Blayo et Alain Lorro

Parcs :

- 1^{er} prix : Marie-Hélène Madec
- 2^{ème} prix : Patrick Lorho

→ Une petite touche de breton...

...pour colorer notre français parlé

Ar Beg : la bouche



Ce terme est majoritairement utilisé dans tout le pays de Vannes. Il se retrouve dans de très nombreuses expressions passées en français "de tous les jours". Traiter, par exemple, quelqu'un de *begek* (prononcer *bedjek*) c'est le qualifier de béat, de benêt. Un *beg bras*, quant à lui, parle à tort et à travers, sans retenue; ce qui ne signifie pas pour autant qu'il soit *beg toull* (bouche percée), incapable de tenir sa langue.

D'un jeune enfant qui fait déjà la conversation, qui a de la jappe, on dira : "Celui-ci a du *beg*, par exemple !" Mais, s'il devient assommant, il récoltera sûrement : "*Serr ha veg* !" (boucle-la !). S'il n'est pas débarbouillé, on le traitera de *beg vil* ou de *beg lous* (même si cette dernière expression convient aussi aux adultes dont le langage est particulièrement grossier). S'il se mêle de discuter de choses qui ne sont pas de son âge, un *beg youd* (bouche à bouillie) lui rappellera sa place. S'il est difficile sur le chapitre de la nourriture, c'est un *beg milzin* ou un *beg moaen* (une bouche étroite).

Quant aux *begoù du* (pluriel de *beg du*), on n'en rencontre plus guère maintenant qu'il n'y a plus de charbonniers ; avec la disparition des locomotives à vapeur a disparu aussi le café *Beg Du* (les gueules noires) à la gare d'Auray.

AFFAIRES SOCIALES

→ Une fin d'année animée, joyeuse et solidaire pour le CCAS et la petite enfance.

• Le repas des aînés

Le CCAS a organisé le 29 novembre, le rendez-vous très attendu du repas des aînés. Tous les pluvignois et pluvignaises de plus de 75 ans ont été conviés à un repas festif et convivial à la salle MJ Le Borgne.

170 personnes ont répondu présentes pour ce moment de détente, apprécié de tous. Quelques chants et danses ont ponctué l'après-midi.



Madeleine GEOFFROY, 95 ans, au bras du maire et Pierre ROGER, jeune nonagénaire, doyens de cette assemblée ont été mis à l'honneur.

• Les colis de Noël

Quant à ceux et celles qui n'avaient pas fait le choix de cette rencontre, ils ont reçu la visite d'un membre du Conseil Municipal ou du CCAS pour recevoir un colis gourmand composé uniquement de délices confectionnés par des artisans morbihannais et notamment pluvignois.



La commission des affaires sociales et de la petite enfance vous souhaite une excellente année 2016.



Diane Hingray,
Adjointe aux
affaires sociales

• Collecte nationale de la banque alimentaire

Le dernier week-end de novembre est le rendez-vous incontournable de la solidarité. Les 27 et 28 novembre a eu lieu la collecte annuelle de la Banque Alimentaire.

Grace à votre accueil bienveillant sur les différents points de collecte sur notre commune, la Banque Alimentaire de Pluvigner a pu récolter **1 tonne 800 kilos de denrées**.

Cette chaîne de solidarité est entièrement locale. En effet, ces denrées non périssables seront redistribuées tout au long de l'année aux bénéficiaires habitant Pluvigner.

Grace à vous, le CCAS, partenaire de la Banque Alimentaire dispose d'un moyen efficace pour accompagner les personnes les plus fragiles.

Nous tenons à tous vous remercier pour votre générosité et votre esprit de solidarité.

Un immense merci également aux bénévoles qui ont bien voulu donner de leur temps pour que cette collecte existe et au personnel du CCAS impliqué pour que ce temps de solidarité soit une réussite.



MERCI!
UNE PETITE PART DE VOS COURSES
A SAUVÉ UNE FAMILLE

• Le spectacle de Noël pour les jeunes enfants

Les enfants du multi accueil Roul'patouille et du Relais Assistantes maternelles ont eu la joie de découvrir le spectacle de Félix et Croquette, deux chats au cœur de la magie de Noël. Les comédiens ont assuré 3 représentations pour que tous les enfants puissent en profiter.

Merci au pôle petite enfance pour l'organisation de ce moment festif, permettant aux parents et aux assistantes maternelles d'accompagner les enfants dans ce moment de joie.



Le spectacle de Noël de "Félix et Croquette" des Marionnettes d'Armor en décembre dernier a fait le bonheur d'une quarantaine d'enfants.

URBANISME

✓ Plan Local de l'Urbanisme : l'enquête publique est désormais close, l'approbation se précise

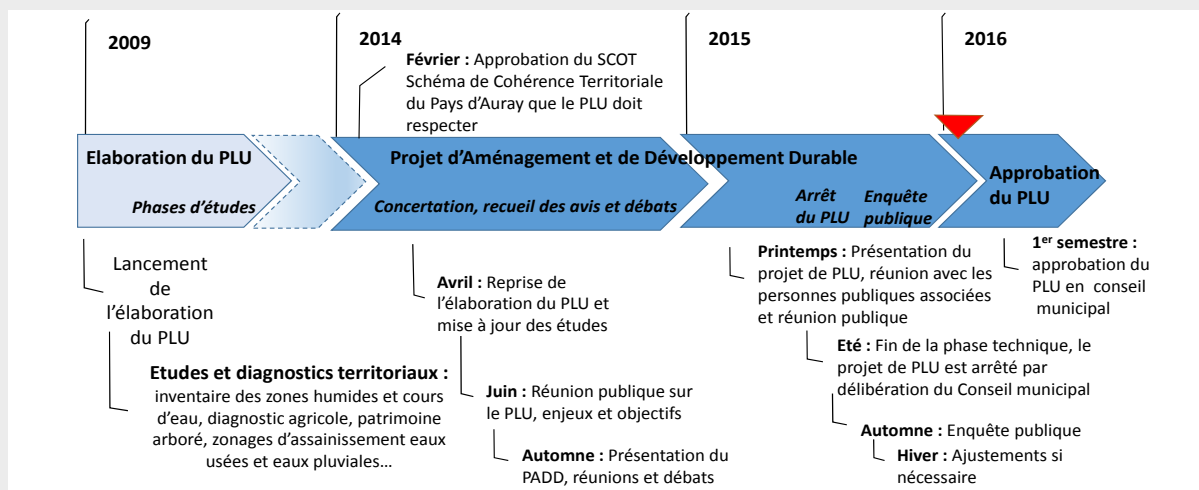
L'enquête publique du PLU s'est déroulée du 23 novembre 2015 au 9 janvier 2016.

Madame le commissaire enquêteur devrait rendre ses conclusions et son rapport très prochainement.

Suite aux avis des personnes publiques associées et autres organismes consultés et aux doléances exprimées durant l'enquête publique, la commission PLU pourra alors choisir de modifier ou non le projet de PLU sous réserve d'en garder l'esprit et les grands objectifs et surtout de préalablement l'argumenter.

A l'issue de cette ultime phase de travail le projet "définitif" de PLU sera présenté à nos partenaires institutionnels (Préfet, DDTM, Chambre d'Agriculture, CDPENAF, intercommunalité...) qui contrôleront sa légalité et ses motivations notamment au regard des éventuelles modifications envisagées par la commission PLU.

Si le projet "définitif" est conforme au cadre réglementaire et aux aspirations de la commune, il sera voté par le Conseil Municipal et deviendra dès sa publication officielle l'unique document d'urbanisme applicable sur la commune.



CDPENAF : Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers

DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer (a succédé à la DDE)

Tous les documents relatifs au PLU sont consultables en mairie aux heures d'ouverture. Vous pouvez également retrouver ces éléments sur le site de la mairie www.pluvigner.fr

Pour tout examen de votre dossier, prenez contact avec le chargé d'études PLU ou le service urbanisme.

Chaque cas étant particulier, nous vous invitons à vous rapprocher des techniciens communaux et à rencontrer les élus en charge du dossier pour l'examen de votre situation personnelle.

✓ Taxe d'aménagement (TA) : une légère remise à niveau

Jusqu'au 31 décembre 2014 le taux de la taxe d'aménagement était de 5% à Pluvigner, comme sur une grande majorité des communes de l'intercommunalité AQTA.

Après délibération du 6 novembre 2014, le Conseil Municipal avait décidé à l'unanimité d'abaisser ce taux à 3,5% à compter du 1^{er} janvier 2015 en mettant en place de nombreuses exonérations comme le prévoit la loi :

• Exonérations totales pour :

- les logements avec prêt aidé de l'Etat ne relevant pas des Prêts Locatifs Aidés d'Intégration (PLAI) ou d'un Prêt à Taux Zéro Renforcé (PTZ+) et leurs surfaces de stationnement ;
- les commerces de détail inférieurs à 400 m² de surface de vente ;
- les surfaces de stationnement des immeubles autres que maisons individuelles ;
- les abris de jardin soumis à déclaration préalable (40 m² en zone U, 20 m² en zone NCa).

• Exonérations partielles sur :

- 50% de la surface excédant 100 m² pour les logements financés avec un PTZ+ ;
- 50% de la surface des locaux à usage industriel ou artisanal et leurs annexes ;
- 50% de la surface des logements aidés et hébergements sociaux ne bénéficiant pas de l'exonération totale ainsi que leurs annexes et leurs emplacements de stationnement.

→ *Quels sont les changements votés par le Conseil Municipal du 12 novembre dernier ?*

Depuis le 1^{er} juillet 2015, les autorisations du droit des sols (permis de construire et d'aménager, déclaration préalable, ...) ne sont plus instruites gratuitement par les services de l'Etat (DDTM) : c'est une des conséquences dommageables de l'application de la loi ALUR.

La commune a donc été contrainte de confier ce travail très lourd aux services intercommunaux ce qui engendre un surcoût non négligeable (entre 40 et 50 000€ par an) dans le budget communal.

De ce fait, afin de ne pas faire supporter ces dépenses supplémentaires à l'ensemble des administrés pluvignois par une augmentation des impôts locaux (taux communaux inchangés depuis plus de 20 ans !), le Conseil Municipal a décidé d'augmenter légèrement le taux de la TA de sorte que ce soit uniquement les pétitionnaires concernés par une autorisation d'urbanisme qui participent au surcoût engendré par leurs dossiers.

Dans un souci d'équité et de bonne gestion de la collectivité, le taux de la taxe d'aménagement applicable au 1^{er} janvier 2016 passera ainsi de 3.5% à 4%.

Qu'est-ce que cela va changer concrètement à compter du 1er janvier 2016 ?

Le taux de la taxe d'aménagement augmente d'un demi-point mais les montants à payer par les pétitionnaires resteront inférieurs à ceux payés avant 2015 !

Quelques exemples :

Projet	TA communale à 5% jusqu'au 31/12/2014	TA communale révisée à 4% avec ses exonérations à partir du 1er janvier 2016
Maison principale de 120 m ²	2492,00 €	1993,60 €
Maison secondaire de 120 m ²	4272,00 €	3417,60 €
Piscine non couverte (bassin 50m ²)	500,00 €	400,00 €
Garage de 20 m ²	712,00 €	569,60 €
Abri de jardin de 15 m ²	534,00 €	Exonéré
Commerce de 50 m ²	Exonéré	Exonéré
Bâtiment agricole de 200 m ²	Exonéré	Exonéré

Au nom de la commission PLU et urbanisme, permettez-moi de vous souhaiter nos meilleurs vœux de réussite et de fraternité.

Nous arrivons aux termes de l'étude du PLU qui devrait être présenté au conseil municipal avant le printemps.

Souhaitons que le Plan Local d'Urbanisme établi avec toutes les nouvelles lois (SRU, Grenelle, ALUR, NOTRe...) permettra à tout un chacun ainsi qu'à la commune de mener à bien nos projets.

*Michel Le Fur,
Adjoint à l'urbanisme,
agriculture et
environnement*



COMMERCE et ARTISANAT

L'année 2015 aura été marquée en début et en fin d'année par de tristes événements et aura été de ce fait morose pour le commerce.

Je tiens toutefois à remercier l'Uciap (Union des commerçants), l'office de tourisme et tous nos indispensables bénévoles qui ont organisé en partenariat les remarquables animations commerciales, touristiques et culturelles que sont la fête de la musique, les marchés nocturnes et le marché de Noël. Tous ont connu cette année encore un grand succès !

Je tiens personnellement à rendre hommage à deux personnalités de Pluvigner qui nous ont quittés en fin année.

Eliane Drouglazet, du magasin Nouveau Chic, était ma vice-trésorière à l'Uciap. Cela a été un plaisir de travailler avec elle pendant 9 ans. Sa gentillesse nous manquera à tous. Une pensée particulière aussi pour Marie-Claire Collet, l'ancienne présidente de l'office de tourisme de Pluvigner. Je lui ai succédé il y a 4 ans au conseil d'administration de l'Otac (office de tourisme d'Auray Communauté). Toute sa vie, elle s'est beaucoup investie pour la commune.

Au sujet de la zone de Breventec, nous avons déjà des demandes d'artisans et industriels qui souhaitent s'y installer. Nous l'activerons dès que le PLU sera acté (nous l'espérons, en milieu d'année). Nous travaillons sur ce projet en partenariat avec les services d'AQTA pour le finaliser au plus vite.

La zone du Talhouët devrait voir bientôt l'installation d'une nouvelle entreprise artisanale. Il s'agit de la société Au Petit Prince, pâtissier-chocolatier. Elle compte à ce jour 13 salariés et 3 boutiques à Etel, Baud et Auray. Le souhait de ses dirigeants est de créer un laboratoire de 430 m² pour le développement de l'entreprise en France et à l'international. Il devrait voir le jour courant 2016. Maelig Georgelin et sa sœur Emeline sont fiers d'être ainsi des acteurs économiques du territoire et de participer bientôt au dynamisme de Pluvigner.

Je vous souhaite santé et bonheur pour 2016.

Meilleurs vœux, Bloavezh mat



*Bruno Richard,
Adjoint au commerce
et à l'artisanat*

CULTURE, PATRIMOINE, TOURISME et ANIMATION

Une des missions du Service Culturel est de favoriser le lien social et de susciter des émotions à travers une programmation riche et variée.

Nous souhaitons poursuivre nos efforts en 2016 et c'est notamment le théâtre qui sera mis en avant cette année avec une proposition qui devrait séduire le plus grand nombre puisque les enfants pourront également en bénéficier avec à nouveau le festival de théâtre d'objets Méliscènes.

Je vous laisse découvrir notre nouvelle programmation et vous invite à consulter les petits flyers mensuels distribués chez nos commerçants et services municipaux car des surprises de dernières minutes peuvent s'y glisser !

La commission culturelle et les agents au service de la culture se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle année 2016.



Sylvie Ollivier,
Adjointe à la culture,
au patrimoine, au tourisme
et à l'animation.

THEATRE

Samedi 5 mars, 20h30, salle de La Madeleine

"No Mémoires !" de Guy Foissy par la troupe de Brec'h "Vinogen".

Mise en scène par Armel Mandart.

Un homme arrive péniblement, portant sur son dos des sacs contenant ses souvenirs. Il cherche la Maison des Souvenirs pour s'en débarrasser, les brûler, les détruire, car sans souvenirs, une autre vie peut naître... Mais ce n'est pas si simple !

Une belle réflexion et de l'humour noir !

Tarif : 6 €, tarif réduit : 4 € (enfants, étudiants, demandeurs d'emploi).



THEATRE pour enfants - FESTIVAL MELISCENES

Dimanche 20 mars, 15h et 18h, Salle de la Madeleine

"Rue de la bascule" par le Collectif Les Becs Verseurs
Théâtre d'objet sur table

Il y a une ville, un quartier, une rue qui mène au rond-point et à ses maisons toutes identiques. Il y a ses habitants... Et il y a Germain, le facteur du quartier. C'est un homme qu'on aime.

Tous les jours, il fait la tournée de son quartier et discute avec les gens qui vivent là... Un jour, Germain trouve une lettre avec une drôle d'adresse dessus, il décide, par jeu, de trouver le destinataire...

Rue de la bascule se veut être une histoire simple, un reportage du quotidien qui parle des faubourgs et des gens qui font ces lieux. C'est dans ce décor que l'histoire se transforme en une enquête improbable. Un spectacle plein d'humour et de poésie.

A partir de 7 ans. Tarif unique : 6 €



THEATRE

Samedi 23 avril, 20h30, salle de La Madeleine

"Hier est un autre jour" de Jean-François Cros et Sylvain Meyniac par la troupe Bel Air.

Pièce nommée aux Molières 2014 dans la catégorie "Meilleur spectacle comique".

"Sur le point de conclure le procès de sa vie, un avocat bourré de principes et de tocs va rencontrer un personnage incroyable qui va lui faire vivre une journée de dingue, où rien n'est prévu, rien n'est attendu et où les mêmes événements se répètent jusqu'au délire!"

Tarif : 6 €, tarif réduit : 4 € (enfants, étudiants, demandeurs d'emploi).



CONFERENCE

Vendredi 26 février, 20h30, salle de La Madeleine

"Les jeunes et la jeunesse au 20^{ème} siècle" par Daniel Chérel, professeur à l'Université tous âges de Vannes.

Le XX^{ème} siècle a vu émerger des pratiques sociales et des catégories qui n'existaient pas vraiment auparavant. L'une d'elles retient l'attention : c'est la jeunesse, qui prend tout au long du siècle une place majeure dans les préoccupations sociales, familiales ou politiques. L'attitude oscille entre inquiétude et espoir, et de ce fait toutes les institutions (églises, partis politiques, régimes totalitaires, etc.) vont vouloir l'encadrer ou l'utiliser. Elle fait peur et on va tenter notamment de la discipliner par le sport (ainsi les J.O. sont-ils présentés comme le rendez-vous de la jeunesse du monde). La jeunesse va également être instrumentalisée par la société marchande comme source de profit.

La conférence tentera de faire un tour d'horizon des attitudes des sociétés face à la jeunesse entre utilisation, instrumentalisation et socialisation. Elle s'intéressera surtout au monde occidental et à la France.

Gratuit.

CONCERT

Dimanche 21 février, 17h00, salle de La Madeleine

Véronique RIVIERE

Le Service Culturel aura le plaisir d'accueillir Véronique Rivière pour un concert exceptionnel. Cette chanteuse française a sorti 6 albums dans sa carrière. C'est la chanson "Capitaine" en 1989 qui lui a apporté la reconnaissance du Grand public. Elle a fait la première partie d'Eddy Mitchell au Zénith de Paris en 1990 et a été programmée aux Francofolies de La Rochelle l'année suivante. Elle a également collaboré avec Laurent Ruquier notamment en étant une des interprètes de sa comédie musicale en hommage à Charles Aznavour, "Je m'voyais déjà".

Une artiste complète (elle est aussi auteur), talentueuse et attachante. Elle sera accompagnée à la guitare par Michel Heaumont, compositeur et l'un des meilleurs spécialistes français de guitare acoustique. Il a notamment accompagné sur scène Julien Clerc, Patrick Bruel, Georges Moustaki ou encore Maxime Leforestier.

Tarif : 10€, tarif réduit 6 €



Les "Blousons noirs", la jeunesse inquiétante des années 60...



→ Un nouveau service voit le jour à la bibliothèque : le portage à domicile

Vous ne pouvez pas vous déplacer et vous souhaitez lire ? La bibliothèque vient à vous !

L'équipe de la bibliothèque de Pluvigner crée un service de portage à domicile pour les personnes âgées, malades et/ou qui éprouvent des difficultés à se déplacer. Une fois par mois, elle vous propose de venir chez vous et de vous apporter des livres, des revues, des livres-lus (pour les personnes malvoyantes).

Ce service peut être ponctuel, en cas de retour d'hospitalisation par exemple.

Pour vous inscrire :

- Par téléphone : 02.97.24.73.62 -
- Par courrier : Bibliothèque municipale Place notre dame des orties - 56330 Pluvigner
- Sur place, à la bibliothèque, à la mairie ou au CCASS

→ **Gratuit pendant 6 mois.**

Si vous êtes satisfait du service vous pourrez ensuite vous abonner au tarif de 12,30 € pour un an.



Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mardi, mercredi, vendredi :
9h00 - 12h30 / 14h00 - 18h30
Samedi : 9h00 - 12h30

Appel aux artistes pluvignois

Vous habitez Pluvigner et vous êtes peintre, photographe, dessinateur, sculpteur... artiste tout simplement ! Le hall de la mairie sera mis à votre disposition du 9 au 21 mai pour une exposition collective.

Si vous êtes intéressé, merci de contacter au plus vite le Service Culturel.
E.Mail : service.culturel@pluvigner.fr
Tél. : 06 40 88 14 55



EXPOSITIONS



Stephtout

artiste peintre et photographe
(jusqu'au 10 février 2016)



Léa Ubertini

(du 11 février au 9 mars)



Christine Pujol

(du 10 mars au 6 avril)



Sophie Brohant

(du 7 avril au 4 mai)

Expositions à visiter dans le hall de la mairie de Pluvigner aux heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h45 à 17h30 et le samedi de 8h45 à 12h00.

→ Voyage au coeur de l'orgue

Ces quelques photos vous invitent à prendre la mesure du travail exceptionnel mené à l'église pour la création de l'orgue. Le montage se poursuit et le travail est à la mesure de l'orgue : immense. L'orgue mesure 4 m de profondeur, 6.50 m de large et 9 m de haut !



La partie avant de l'orgue vue de profil. On devine le départ des mécanismes...



Derrière les claviers, la complexité des mécanismes.



Le soubassement de l'orgue, juste derrière les claviers.



Les plus grands tuyaux de l'orgue. Le plus haut culmine à 8,80 m.



Vue plongeante du soubassement et du 1^{er} étage de l'orgue (il y en aura un 2^{ème}). On aperçoit sur la droite le départ de grands tuyaux en bois qui attendent leur positionnement.

→ Office de Tourisme

L'Office de Tourisme a clôturé l'année 2015 par l'organisation du Marché de Noël le dimanche 20 décembre.

Afin que Pluvigner garde son côté festif et sa réputation de commune dynamique, toutes les animations seront reconduites en 2016 (initiations à la pêche, fête de la musique, marchés nocturnes, randonnées du lundi...)

Toutes ces animations sont organisées grâce aux bénévoles de l'office de tourisme.

De ce fait, nous sommes toujours à la recherche de personnes qui souhaitent donner un peu de leur temps pour aider à l'organisation des festivités ou apporter des idées nouvelles de manifestations. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Nous sommes une joyeuse équipe de bénévoles qui travaillons toujours dans la bonne humeur !

Je tiens également à remercier l'ensemble de la municipalité de Pluvigner pour la subvention versée pour l'organisation de nos événements phares (marchés nocturnes et fête de la musique) ainsi que Patrice et Denis des services techniques qui répondent toujours présents à nos diverses sollicitations et Mickaël le policier municipal pour sa disponibilité lors de nos manifestations.

Enfin, j'ai le plaisir de vous informer qu'un membre de l'office de tourisme de Pluvigner, Monsieur Bruno Richard, a été élu à la Présidence de l'Office de Tourisme d'Auray Communauté (OTAC). Cette structure touristique couvre un territoire de 10 communes dont dépend l'antenne de Pluvigner.

A vos agendas :

→ **Jeudi 7 avril 2016** : Initiation pêche de 14h à 16h30 Inscription obligatoire auprès de l'office de tourisme au 02 97 24 79 18

Je m'associe à tous les membres de l'office de tourisme pour vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

*Annie Le Formal
Présidente de l'office
de tourisme*



→ Hommage à Marie-Claire COLLET

Marie-Claire COLLET nous a quittés début décembre. Elle fut une personne dévouée, attentionnée et entreprenante, une personnalité dans le domaine du tourisme et de l'agriculture (MSA, GVA).

Elle succéda à Marie-Claire Le Louër à la Présidence du syndicat d'initiative de Pluvigner en 1997. Elle occupa ce poste jusqu'en 2012. La structure était devenue entre temps en 2008 une association d'animation touristique. Marie-Claire avait accompagné cette mutation consécutive à la création de l'Office de Tourisme d'Auray Communauté pour laquelle elle avait œuvré avec ses collègues d'Auray et Sainte-Anne d'Auray. Elle en fut vice-présidente durant 4 ans, de sa création en 2008 jusqu'en 2012.

Marie-Claire a toujours défendu l'intérêt d'avoir un bureau d'accueil ouvert toute l'année à Pluvigner. Elle était persuadée de l'impact économique positif que cela avait pour le tourisme sur la commune, notamment pour les nombreux propriétaires de chambres d'hôtes, de meublés et du camping. Sujet qu'elle connaissait bien puisqu'elle-même avait tenu une maison d'hôtes durant plusieurs dizaines d'années.

Marie-Claire a également contribué au dynamisme de Pluvigner en poursuivant l'organisation des marchés nocturnes et en créant le marché de Noël en 2007. Elle restera dans la mémoire des Pluvignois comme une femme chaleureuse et dynamique qui a œuvré énormément pour sa commune.



→ Stationnement gênant : l'Etat augmente ses tarifs

Le décret n°2015-808 du 2 juillet 2015 relatif au plan d'actions pour les mobilités actives et au stationnement, paru au Journal officiel samedi 4 juillet, contient plusieurs dispositions pour favoriser la circulation des piétons et des vélos.



Depuis le 2 juillet 2015, le montant des amendes a été modifié suite à un décret émanant du gouvernement. Certaines amendes de 2^{ème} classe passent en 4^{ème}, désormais **les automobilistes doivent payer 135 € et non plus 35 € le procès-verbal (PV)** pour stationnement très gênant.

En vigueur également au 1^{er} juillet 2015, **interdiction de porter tout dispositif susceptible d'émettre du son à l'oreille en conduisant ou à vélo** : amende de 135 € + la perte de 3 points sur le permis de conduire

Les amendes sont fixées et collectées par l'État, qui ne reverse qu'environ 1 % à la collectivité.

→ Quelques exemples

- 4^{ème} classe (cas 4) **tarif 135 €**, arrêt ou stationnement gênant :
 - d'un véhicule sur les emplacements réservés aux véhicules de transport de fonds
 - sur passage réservé aux piétons
 - sur un emplacement réservé aux véhicules des personnes handicapées

→ Frelons asiatiques

Lutte contre l'expansion du frelon asiatique : bilan de la première campagne de piégeage.

L'action de piégeage menée au printemps dernier a permis de stabiliser l'évolution de la présence des frelons asiatiques. Une campagne a été lancée à l'automne afin de capturer les nouvelles reines.

Cependant il ne faut pas baisser la garde et nous devons continuer notre action de piégeage en 2016. Les pièges sont réutilisables pour les prochaines campagnes, **pensez à les remettre en service dès la fin du mois de février.**

Nous pouvons empêcher le développement du frelon asiatique. Quand rien n'est fait une commune peut avoir 5 nids une année et 50 la suivante! Avec le piégeage nous maintiendrons la présence de nids à un faible niveau.

Campagne du printemps : **1088 frelons asiatiques capturés**

Nombre de nids signalés en mairie : 20 dont 3 nids primaires (13 en 2014).

- d'un véhicule motorisé sur un trottoir ou accotement réservé aux piétons
- sur une piste ou bande cyclable
- de véhicule très gênant devant une bouche d'incendie
- 4^{ème} classe (cas 4 bis) **tarif 90 € + la perte de 4 points** sur le permis de conduire :
 - Circulation de véhicule en sens interdit

2^{ème} classe (cas 2) **tarif 35 €** :

- Arrêt ou stationnement sur une voie publique spécialement désigné par arrêté
- Stationnement gênant sur un emplacement réservé aux livraisons
- Stationnement gênant de véhicule devant l'entrée carrossable d'un immeuble riverain

1^{ère} classe (cas 1) **tarif 17 €** :

- Zones bleues
- Stationnement interdit par un règlement de police
- Stationnement à contresens (en agglo) : stationnement sur le côté gauche d'une chaussée à double sens de circulation

Lorsque le stationnement se fait en créneau, il n'est pas rare de voir des automobiles stationnées à contresens de la circulation.

On semble souvent l'ignorer mais ces véhicules sont en infraction et sont donc passibles d'une amende. En effet, comme le stipule l'article R417-1 du Code de la route, en agglomération, tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé par rapport au sens de circulation (l'avant du véhicule dans le sens de la circulation), c'est-à-dire sur le côté droit pour les chaussées à double sens, sur le côté droit ou gauche pour les chaussées à sens unique.

Ce stationnement en contresens est dangereux à plusieurs titres. Lorsqu'il quittera son stationnement à contresens, l'automobiliste effectuera des manœuvres dangereuses (mauvaise visibilité, obstruction de la voie de circulation) pour les autres automobilistes comme pour lui-même.



La mairie remercie les personnes ayant participé à la première campagne de piégeage.

Si vous êtes concerné par la présence éventuelle d'un nid, il faut le signaler en mairie qui vous dirigera vers des entreprises spécialisées référencées par la FDGDON 56.

→ Vous allez être recensé en 2016

Cette année, vous allez être recensé entre le 21 janvier et 20 février 2016. Vous pouvez répondre par internet ou en utilisant des questionnaires papier.



Les vacances scolaires de février se situent dans la période de recensement. Nous vous remercions donc, si vous vous absentez, de prendre le temps de répondre en ligne ou grâce aux questionnaires papier avant votre départ.

Vos réponses resteront confidentielles.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.le-recensement-et-moi.fr. Votre agent recenseur et votre mairie sont également à votre écoute.

Je vous remercie par avance de votre participation.

M. Le Maire
Gérard PILLET

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. **Il détermine la population officielle de chaque commune dont découle notamment la participation de l'État au budget des communes.**

Le recensement permet aussi de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés pour aller travailler, conditions de logement...

Il aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public. Il permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.

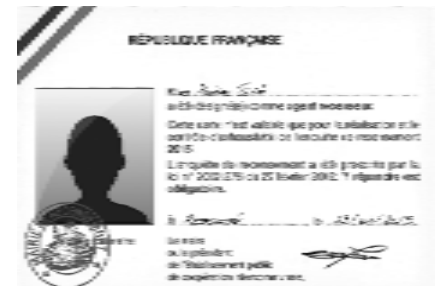
C'est pourquoi votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.

Le recensement est très important pour la commune, c'est pourquoi, nous avons recruté 14 agents pour Pluvigner, de situations différentes (demandeurs d'emploi, retraités connaissant la commune, personnes avec l'expérience du recensement), avec l'objectif final de mener au mieux cette opération.

Chaque agent a, à sa charge, un district ou 2 selon le nombre d'habitations.

Vous allez recevoir sa visite.

Il sera muni d'une carte officielle qu'il vous présentera. **Il est tenu au secret professionnel.** Il vous remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser, **en ligne** ou sur papier. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.



Votre accueil déménage

A partir du 5 octobre 2015
Découvrez votre nouvelle agence
2 place du Maréchal Joffre - Auray

ameli.fr



→ Multi-accueil Roul'Patouille

Vous avez besoin de faire garder votre enfant :

- ✓ lorsque vous travaillez,
- ✓ pour vous libérer du temps personnel,
- ✓ pour favoriser sa socialisation,
- ✓ ou tout simplement pour lui faire découvrir de nouvelles activités

Le multi-accueil Roul'Patouille de Pluvigner est ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h 30, à la Maison de l'Enfance (près de la salle M-J Le Borgne).

Une équipe de professionnelles de la petite enfance accueille 35 enfants à la journée, à la demi-journée ou à l'heure dans un cadre chaleureux parfaitement adapté aux tout-petits. Treize agents accompagnent les enfants dans leur développement moteur et affectif, en leur permettant de faire des découvertes, d'expérimenter, de se socialiser et de devenir autonome avant l'entrée à l'école maternelle.

Depuis 2 ans, un projet de communication gestuelle est entrepris pour permettre aux enfants d'exprimer leurs besoins et leurs émotions avant et pendant l'acquisition du langage.

Les interventions pluri-mensuelles de Fred Gauter, musicien professionnel, ravissent les enfants depuis plusieurs années.

Le jeu, utilisé au quotidien au multi-accueil, est le support d'apprentissage idéal des tout-petits.

Quelques places restent disponibles pour le début de l'année 2016. Les inscriptions se font sur simple appel téléphonique auprès de la responsable, Mme Rozen ROUSSEAU au 02.97.50.91.53 ou par mail roulpatouille@pluvigner.fr.

Le règlement de fonctionnement est téléchargeable sur le site de la ville de Pluvigner.



→ Election d'un nouveau Conseil Municipal des Jeunes en 2016

Un conseil municipal des jeunes va être mise en place début 2016. Les enfants concernés sont en classe de CM1- CM2 et 6ème et demeurent à Pluvigner.

Des livrets vont leur être distribués ainsi qu'une carte électorale courant janvier via les trois écoles de la ville, ainsi que dans les collèges concernés par des conseillers municipaux adultes. Ce premier contact va permettre de répondre aux différentes questions qu'ils pourront avoir.

Ce projet en quelques lignes :

- Election de 19 conseillers municipaux enfants (10 garçons et 9 filles ou 10 filles et 9 garçons)
- Ils seront les portes paroles de la jeunesse et seront élus pour un mandat de 18 mois.
- Ils seront affectés selon leur souhait en 3 commissions qui auront pour thème le sport la jeunesse et le monde associatif - la culture et les affaires scolaires - l'environnement et les travaux.
- Lors de la première séance, ils éliront leur maire ainsi que trois présidents de commission.
- Les séances plénières auront lieu tous les 2 mois en présence de membres du conseil municipal adulte.

- Si un jeune souhaite devenir candidat, il lui suffira de remplir un bulletin de candidature ainsi qu'une profession de foi. Des réunions publiques auront lieu en mairie fin février afin qu'il puisse exposer son projet individuel ou collectif au plus grand nombre de jeunes.
- Le nombre de conseillers sera proratisé en fonction du nombre d'enfants scolarisés dans les établissements scolaires.
- Le nom des jeunes conseillers sera connu le vendredi 4 mars à la fin du dépouillement.
- Chaque enfant, si il est en CM1- CM2 et 6ème sera invité à voter.

Alors si votre enfant souhaite représenter les enfants et jeunes de Pluvigner- être consulté et entendu sur les projets des élus adultes – découvrir le fonctionnement de la vie publique avec ses contraintes et ses règles- mettre en place des projets ou mener des actions, le Conseil Municipal des Jeunes est pour lui.

Pour tout renseignement, il peut prendre contact avec le service jeunesse : mairie.jeunesse@pluvigner.fr ou au 06.30.48.69.18 ou au 02.97.24.71.49



→ Pour un Gouah-Lanvel au top

L'association "Vivre au Pays de Pluvigner", fidèle à son objectif de protection et de valorisation de notre environnement et de notre cadre de vie, a organisé un chantier de nettoyage du ruisseau Gouah-Lanvel. Cet affluent du Loch, qui prend sa source à Loguiviec, est particulièrement apprécié par la truite fario.



Samedi 21 novembre 2015, une dizaine de volontaires (des adhérents de V.P.P, des habitants du hameau de Loguiviec, des membres de l'association sportive du basket) ont restauré la morphologie du ruisseau en nettoyant les rives et supprimé les embâcles permettant ainsi un meilleur écoulement de l'eau. Cet entretien, réalisé sur 400m, permet d'éviter l'ensablement et l'envasement des graviers du lit du ruisseau et par conséquent l'asphyxie des œufs des truites qui y aménagent des frayères pour la ponte. Cette reconstruction du matelas alluvial améliore grandement le biotope du ruisseau.

A partir du 15 décembre prochain, si vous êtes patients et discrets, vous pourrez peut-être observer sur cette partie du Gouah-Lanvel, entre Kervic et Loguiviec, la remontée et la ponte des truites sur les gravières du ruisseau. L'an passé, au cours d'une dizaine d'observations, plus de 100 poissons ont pu être repérés sur cette zone.

Un peu d'histoire :

C'est en 1995 que débutèrent les premiers travaux d'aménagement de cette partie du Gouah-Lanvel. La Gaule Alréenne, avec la participation des enfants de l'école Joseph Rollo, avait entrepris de mettre en valeur ce lieu où cheminent de concert un ruisseau et un chemin. Un lieu magique à découvrir absolument !

En 2005, des frayères expérimentales y furent créées. En 2010, les enfants du Centre Aéré de Pluvigner, encadrés par l'équipe de Murielle Jégat, ainsi que des enfants venant de l'Ecomusée de St Dégan participèrent à de nouveaux travaux d'aménagement. Après une période d'observation du milieu de 2011 à 2014, le biotope fut encore amélioré pour faciliter l'habitat et la création de nouvelles frayères.

En parallèle, le sentier fut aménagé, par la mairie, en suivant les préconisations des pêcheurs, dans le but de favoriser la découverte du ruisseau et des frayères par les randonneurs qui empruntent le chemin de randonnée de St-Trémeur. Cette réalisation prouve que l'écoute et le respect mutuel sont gages d'efficacité sur le terrain.

Contact :

Jean-Michel LE CAM, président de VPP
02 97 24 90 92 ou 02 97 24 78 53
asso.vpp@free.fr



Etat civil



Naissances et mariages du 23 août au 31 décembre 2015

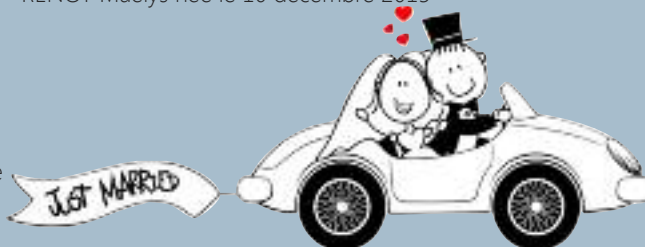
(pour les familles ayant donné leur autorisation)

Bienvenue à ...

- SIEWIORA Alexandre né le 26 août 2015
- PLUNIAN Elyna née le 26 août 2015
- GOULARD Nino né le 31 août 2015
- KERGOSIEN Youna née le 05 septembre 2015
- CARERIC Milann né le 06 septembre 2015
- MOIZAN Camille née le 10 septembre 2015
- REBILLARD DANO Nathan né le 12 septembre 2015
- TREMEL Lénah née le 16 septembre 2015
- LE BARS Enora née le 21 septembre 2015
- SAPIN Éféelied née le 29 septembre 2015
- GAUTIER Capucine née le 02 octobre 2015

Félicitations aux nouveaux mariés

- HOLVOET Mathieu et RASSE Mélanie le 26 août 2015
- BLANQUART DE LA BARRIÈRE Arnaud et DURANDET Hélène le 28 août 2015
- OLIVIERO Fabien et TUAL Sandrine le 26 septembre 2015



→ Le bilan du Téléthon 2015 est très positif

Le Téléthon 2015 de Pluvigner et Bieuzy-Lanvaux est représentatif du dynamisme et de l'esprit de solidarité de leurs habitants, de leurs associations, de leurs entreprises et de leurs artisans.



Pour cette manifestation, le résultat financier est de 9 844 €, soit une progression de plus de 30% par rapport à l'an passé. C'est le produit du travail des piliers traditionnels et des nouvelles recrues. Le résultat humain, lui, est incalculable car il s'appuie sur la véritable richesse de notre commune : le bénévolat.

→ Foulées pluvignaises

Les Foulées pluvignaises organisent leurs traditionnelles foulées le dimanche 31 janvier 2016.

A l'occasion de cette 27^{ème} édition, des courses pour les enfants sont au programme en début d'après-midi.

Elles seront suivies de la course des "as", dont le départ sera donné à 15h15. Les coureurs emprunteront les rues de Pluvigner sur une boucle de 3 km à parcourir trois fois.

Comme l'année dernière, le club de gymnastique se joindra à l'équipe organisatrice pour proposer deux circuits de marche le dimanche matin. Le départ se fera place de la mairie entre 8h30 et 10h00 pour 10 ou 15 km.

L'association Foulées Pluvignaises, c'est aussi trois rendez-vous hebdomadaires pour les adeptes de la course à pied : le mercredi à 18h30 et le dimanche à 10h00 au départ de la mairie ainsi que le samedi à 10h30 au stade du Goh Lanno.



Contact : J.O. Boudier - 06.87.44.96.77
site web : <http://fouleespluvignaises.clubeo.com>

→ Devenez partenaires de l'Office de tourisme d'Auray Communauté

Aujourd'hui, l'Office de tourisme propose aux propriétaires de locations de vacances et chambres d'hôtes de devenir partenaires

L'Office de tourisme d'Auray communauté agit sur le territoire des 10 communes du Nord du pays d'Auray.

Fort de ses trois bureaux à Auray, Pluvigner et Sainte-Anne d'Auray, il se positionne aujourd'hui comme la porte d'entrée et la vitrine de notre territoire.

Quelques chiffres clés !

- ✓ 70 000 visiteurs dans 3 bureaux d'accueil
- ✓ 124 855 visiteurs sur le site web www.auray-tourisme.com
- ✓ 1556 j'aime sur la page Facebook de l'Office de tourisme
- ✓ 510 manifestations valorisées sur l'ensemble de notre territoire.

Pourquoi devenir partenaire ?

- ✓ Une page vous est personnellement créée sur notre site internet
- ✓ Vous apparaissez dans notre guide Hébergement-Restaurant
- ✓ Votre établissement est identifié par un autocollant Coup de Cœur

- ✓ Vous êtes présents sur la base de données touristique MORBIHAN TOURISME (si vous êtes labellisés Clévacances, Gîtes de France, ou bénéficiez du classement en Etoiles*)

Services + offerts par l'Office de tourisme

- ✓ L'envoi bimensuel des événements du territoire
- ✓ Le suivi de l'état de vos réservations durant la saison estivale
- ✓ La valorisation de vos prestations lors des actions de promotions engagées par l'OT



Pour tout renseignement :
Office de tourisme d'Auray Communauté - 20 rue du Lait 56400 AURAY
Tél. 02 97 24 09 75 – infos@auray-tourisme.com

Chers Pluvignois, chères Pluvignaises,

En ce début d'année 2016, les 7 élus de Pluvigner Autrement souhaitent tout d'abord vous présenter tous leurs meilleurs voeux de bonheur, santé et réussite.

Ur blead mat ha leun a blijadur e souetan deoc'h !

Comme vous avez pu le constater dans la presse, la TA est repassée de 3,5% à 4%. Malgré un débat acharné et un vote au conseil municipal à bulletin secret qui a donné un résultat de 8 voix contre cette augmentation Notre choix a été justifié pour favoriser de nouvelles constructions sur Pluvigner autant pour les enfants du pays que pour les nouveaux arrivants. Nous pensions qu'il aurait été judicieux de ne pas surtaxer les pétitionnaires afin de favoriser leur venue.

Vous avez pu également lire dans les journaux que la rue Maréchal Leclerc et la rue de la Croix Rouge vont être réaménagées. Nous avons demandé lors du conseil municipal du 12/11 que la rue de la Croix Rouge soit, elle aussi, en sens unique ce qui nous avait été refusé. Nous sommes heureux de constater que les riverains partagent notre point de vue et qu'ils aient obtenu satisfaction.

En début d'année 2015, le règlement de mise à disposition des terrains sportifs pour l'organisation de manifestations festives a été modifié avec abandon de la caution privilégiant la prise de responsabilité des organisateurs sur un rendu propre des terrains. Nous souhaitons vivement que chaque club prenne ses responsabilités et respecte scrupuleusement ce nouveau règlement.

L'enquête publique concernant le PLU vient de se terminer, nous allons nous remettre au travail avec la majorité afin d'étudier toutes les requêtes qui auront pu être déposées. Nous resterons vigilants quant à l'équité de chacune.



Blead Mat !

gott nytt år !

EIN GUTES NEUES JAHR !

Bonne année !

pace e salute !

e glèckliches nëies !

feliz año nuevo !

urte berri on

happy new year !

buon anno !

Pour les contacter :

- par courrier à la mairie en indiquant "Pluvigner Autrement"
- par mail à l'adresse suivante : pluvigner.autrement@gmail.com

*Les propos et analyses publiés dans cette page
n'engagent que leurs auteurs.
Le Directeur de la publication.*

Développement durable

→ Pour un engagement responsable

L'année 2015 a été particulièrement riche d'échanges et de débats sur les questions de changement climatique, de transition énergétique et de développement durable. Ces sujets nous concernent toutes et tous, interrogeant nos habitudes et nos modes de vie, individuels et collectifs.

A l'échelle individuelle, des gestes simples et peu coûteux permettent au quotidien de progresser :

- consommer des produits de saisons, produits localement et valorisés par des entreprises locales, ...
- covoiturer ou se déplacer à pied ou à vélo, lever le pied pour conduire de façon plus économe, ...
- rénover son logement pour améliorer son efficacité énergétique... Les solutions sont nombreuses et changer ses habitudes peut aussi s'avérer ludique en se lançant des défis : réduire au maximum ses déchets ménagers, recycler, réemployer... diminuer ses consommations énergétiques tout en réduisant aussi ses dépenses ! Enfin, partager les solutions que chacun met en œuvre, échanger des idées est aussi source de lien social.

Collectivement, la municipalité a un rôle important à jouer.

Remercions déjà les citoyens engagés, les associations actives et les élus qui nous ont précédés et qui ont lancé la commune il y a près de 10 ans dans une démarche d' "Agenda 21". Dès 2006, Bernard Heinry, adjoint à l'environnement, intervenait en conseil municipal



pour sensibiliser les élus et initier des actions exemplaires. Depuis, l'exemplarité est recherchée dans l'amélioration du patrimoine bâti, l'éclairage public, l'usage des salles et des équipements municipaux... Du chemin reste encore à parcourir. Le bon compromis entre les enjeux de durabilité et les attentes des concitoyens n'est pas toujours évident à dégager.

Fin 2014, dans la phase préalable à l'élaboration du PLU, les élus ont validé le Projet d'Aménagement et de Développement Durable de la commune qui exprime le projet de la commune en matière de développement économique et social, d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme et d'environnement pour les dix prochaines années. Pour nous, c'est un socle politique essentiel pour décliner un plan d'actions concret qui accompagne le développement de la commune en conciliant les enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

Rendez-vous dans les bulletins municipaux et sur le site web de la commune pour partager les actions concrètes et les initiatives citoyennes en matière de développement durable sur Pluvigner.

• Ar Barrad Mae

Kalan-Mae !... Petra a sav da soñj ar braz ac'hanomp pa vez komz ag ar 1añ a Vae ? Ur gouel miret, un devezh dijapl – pa ne vez ket oc'hpenn ! Marse ur barrig kloc'higoù-mae da brofiñ da gar pe bar ; ar chañs vat, èl ma lârer. Rak, mar bez bet dija souetet chañs ha boneur da Zeiz-Kentañ-ar-Blez, emañ bet graet e kalon ar goañv ; perak nepas en ober endro, a-unan ar wezh-mañ get an natur é tihousk dindan flouradenn an nevez-amzer ? Pa verv ar jol e verv ivez e kreiz mab-den ar yaouankiz, al levenez, an esperañs, ar c'hoant hag al lañs da zisoc'h get e bennadoù.

Ar c'hiz da verchiñ dihun an natur, da ziskouez dezhi eh omp lodek enni hag e c'hortozomp kalz anezhi a zo kozh-bras. Ag an holl doareoù a zo bet d'en ober a-hed an amzerioù tremenet eh eus unan hag a zo chomet c'hoazh ur roud anezhi àr Zouar Alre (ha kalz pelloc'h, ret eo el lâret) : kemer ar vuhez en natur gouez evit he c'has davet ul lec'h gounidet da vad-den ma karahe-eñ he gwelet éc'h ober brud a-hed ar blez. A betra e vennit komz ? eme-c'hwil. Ag ar... barrad mae !

Ur barrig bezv get del glas-dour – pe ur bokedig spem-gwenn – kuntuilhet en ur garzh, pe en un tailheris a vo plantet e korn ur park labourer pe el liorz, pe degaset d'ar gêr ha lakaet doc'h an ti, doc'h ar puñs... E pep lec'h mad eo a bouez ma kresko ar vuhez, ha ma vleuñvo traoù an dud èl ma krogont d'ober en natur. Na bravet ur seblant a fiziñs en dazoned, e gwirionez ! Na kaeret un arouez da ziskouez ivez e ouier atav, an deiz a hiniv, an doujañs a ranker bout d'un natur n'omp ket a-dreisti peogwir n'omp ken nemet, ur pezh anezhi.

Bihanaat a ra neoazh ar re ac'hanomp o devez soñj da « vaeñ » deiz kent Kalan-Mae. Ha perak ne vehe ket klasket reiñ lañs d'an akustumañs-se en-dro ? Forzh aes e vehe...



• La branche de mai

Premier mai ! A quoi songeons-nous, pour la plupart d'entre nous, à l'énoncé de cette date ? Au jour férié, au jour de congé – quand ce ne sont pas plusieurs ! Peut-être aussi au brin de muguet offert à l'un ou à l'autre ; un porte-bonheur, comme l'on dit. Si on s'est déjà souhaité chance et bonheur au Jour de l'An, on était alors au cœur de l'hiver; pourquoi ne le referait-on pas, en harmonie cette fois avec la nature qui s'éveille sous la caresse du printemps ? Quand la sève monte dans les plantes, le cœur de l'homme aussi bouillonne de jeunesse, d'espoir, de projets et d'énergie pour réussir.

Fêter le réveil de la nature, lui montrer que nous lui appartenons et que, nous aussi, nous attendons beaucoup d'elle est une pratique très ancienne. Des rites et des manières de le faire au cours des temps, il en est une qui n'est pas encore tout à fait éteinte au pays d'Auray (comme bien au-delà d'ailleurs) : aller prendre la vie au cœur de la nature sauvage pour l'apporter en un endroit humanisé où l'on aimerait que sa force générale vie et prospérité au long de l'année. De quoi s'agit-il précisément, me direz-vous? De la tradition de... la branche de mai !

Un rameau de hêtre chargé de jeunes feuilles vert tendre – ou un brin d'aubépine blanche en fleurs – cueilli dans une haie ou au fond d'un taillis et qu'on va piquer au coin d'un champ labouré ou de son jardin ou dont on va orner la façade de sa maison, la margelle de son puits... On en mettra un à chaque endroit où il est important que la force de la vie demeure, qu'elle fasse prospérer les biens des hommes avec la même vigueur, irrésistible, que celle dont témoigne la nature qui renaît. Belle preuve de confiance en l'avenir des choses ! Belle manière d'afficher son allégeance à cette nature, son respect pour un environnement dont nous ne sommes finalement qu'un élément.

Reconnaissons-le : nous sommes de moins en moins nombreux à avoir à l'esprit ce réflexe du "mai" au soir du 31 avril. Dommage ! ... Et si nous relançons cette tradition ? Rien de plus facile, finalement...

Cette page vous est présentée par Kerlenn Sten Kidna – An Alre dans le cadre d'une convention avec la commune.

Kerlenn Sten Kidna : école du soir et activités en breton pour adultes dans le pays d'Auray
02.97.29.16.58 - STENKIDNA2@wanadoo.fr
www.kerlenn-sten-kidna.com

Agenda

Janvier 2016

- 29 Portes ouvertes du collège du Goh Lanno
31 Randonnées pédestres et Foulées Pluvignoises

Février 2016

- 13 Tournoi de football en salle - Groupement Jeunes Pluvignois - Complexe sportif du Goh Lanno
20 - 21 "Pluviland" (structures gonflables) - Amicale Laïque Ecole Joseph Rollo - Salle verte du complexe sportif du Goh Lanno - de 10h à 18h le samedi 20 et de 10h à 17h le dimanche 21 - Entrée 3€
21 Entre 10 et 12 - Pluvigner Patrimoines
21 Concert de Véronique Rivière - 17h00 - Salle de Madeleine
26 Conférence "Les jeunes et la jeunesse au XXème siècle" par Daniel Cherel - Salle de la Madeleine
28 Bal du Club des bons amis - Salle Le Borgne

Mars 2016

- 05 Théâtre "No memories", pièce jouée par la troupe Vinogen - 20h30 - Salle de la Madeleine
06 Fest Deiz - Koad Ha Mor - 14h00 - Salle de la Madeleine
06 Foire à la puériculture organisée par l'association La maison des mille pattes - Parc de la Madeleine
12 Loto de l'APEL de l'école Sainte-Anne de Bieuzy-Lanvaux - Salle Le Borgne
13 Bal des Seniors du Tanin - Salle Le Borgne
17 Entre 10 et 12 - Pluvigner Patrimoines
19 Spectacle des classes Eveil de l'école municipale de musique - Salle de la Madeleine
19 Carnaval organisé par le Comité du Carnaval de Pluvigner
19 - 20 Bourse maison organisée par l'association Le coin des bonnes affaires - Parc de la Madeleine - de 9h à 18h le samedi 19 et de 9h à 13h le dimanche 20
20 Festival Mélioscènes : "La Rue de la bascule" par le collectif Les Becs Verseurs - Salle de la Madeleine
26 Concert de l'école municipale de musique - Salle de la Madeleine
26 Théâtre - Association Bout'chou et Cie - 20h00 - Salle de la Madeleine
26 Chasse à l'oeuf de l'amicale laïque de l'école Joseph Rollo - Parc de la Madeleine
27 Troc et puces du Club des Kérolets - Terrain du Goh Lanno
28 Loto du Club de l'ASP - Salle Le Borgne

Avril 2016

- 02-03 Exposition Légo - OGEC de l'école Sainte-Anne de Bieuzy-Lanvaux - Salle verte du complexe sportif du Goh Lanno
03 Rassemblement de motos au profit de la sclérose en plaque organisé par l'association Afsep
07 Initiation à la pêche organisée par l'office de tourisme de Pluvigner
09 Bal de Breizh Country Danse - Salle Le Borgne
09-10 Braderie du Secours Catholique - Parc de la Madeleine
17 Entre 10 et 12 - Pluvigner Patrimoines
23 Théâtre "Hier est un autre jour", pièce jouée par la troupe Bel Air - Salle de la Madeleine
24 Concert de la chorale adultes de l'école de musique de Pluvigner, accompagnée des chorales de Baud et de Plestins-les-Grèves - église de Pluvigner
30 Bourse maman-bébé organisée par l'association Le coin des bonnes affaires, de 9h00 à 18h00 - Parc de la Madeleine

"Pluvigner Infos"

- Editeur : Mairie de Pluvigner
- Directeur de la publication : Gérard PILLET, maire
- Réalisation de la publication : Service communication, Mairie de Pluvigner - info@pluvigner.fr
- Impression : Yannick Imprim' - 13 rue St Mathurin - Pluvigner